

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un septembre, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, en session ordinaire sous la présidence de Christophe FOURNIER

Présents : BOUCHON Dominique, DOLINE Camille, FANGET Alexandra, FARJAT Alexis, FOURNIER Christophe, JEAN-PIERRE Florie, JOSSERAND Christelle, MERMET Céline, MOREL Sophie, MUIA Jean-Christophe, NOTTON Sophie, PECHOUX James, POMMEREL Christian, REBOUL Marc, ROUSSEL Anne, WANWESTWINKEL Philippe.

Excusée : MEREAUD Moorea, pouvoir à WANWESTWINKEL Philippe.

Absents : CAILLE Frédéric, PILLOT Fabien.

Convocation du 15/09/2026

Secrétaire de séance : Alexandra FANGET

Le conseil municipal a :

- APPROUVÉ le procès-verbal du conseil municipal du 21 juillet 2026
- RETENU l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain (ADIA 01) pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de réaliser une étude pré-opérationnelle d'un programme d'aménagement du cœur village. Cette étude permettra, dans un premier temps, de définir les besoins, de recenser les contraintes administratives (PLU, CAUE...) et techniques (réseaux secs et humides, voirie) et enfin de réaliser des possibilités d'aménagements sur l'ensemble du centre-bourg.
Le montant total de cette mission s'élève à 5 750,00 € HT
- ACCEPTÉ l'effacement de dettes irrécouvrables après poursuites pour un montant de 1 646,50 €. Il est rappelé que ces créances correspondent à des titres émis par la collectivité sur des exercices antérieurs mais dont le recouvrement n'a pu être mené à son terme par le comptable public.
- APPROUVÉ les nouveaux tarifs de location du foyer rural et du gymnase proposés par la commission vie associative.



- DESIGNÉ monsieur Christian POMMEREL et madame Camille DOLINE respectivement référents de la commune au sein des commissions Voirie et Communication de la communauté de communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon.

- ENTENDU le rapport d'observations de la chambre régionale des comptes sur la gestion du syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) et le déploiement du très haut débit sur la période 2018-2025.

- AUTORISÉ le maire à signer un contrat avec la société Agelid pour l'utilisation d'un logiciel Web hébergé de gestion de police municipale en ligne selon une redevance annuelle de 180,00 € HT

- DÉCIDÉ de contracter avec la société Stellar Quantum pour l'abonnement à un logiciel de retranscription utilisé pour la rédaction des comptes rendus de diverses réunions selon un tarif annuel de 336,00 € HT

- DÉCIDÉ de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région pour l'installation d'une climatisation dans les locaux administratifs de la mairie et le local associatif. Montant estimé des travaux : 25 414,57 € TTC. Subvention demandée : 10 000 €

- AUTORISÉ la signature d'une convention de partenariat avec " la scène nationale de Bourg en Bresse " relative à la représentation théâtrale " Ma distinction " et leur a accordé une subvention de 700 € pour l'organisation de ce spectacle.

- DÉNOMMÉ deux rues à Allement suite à l'arrivée de nouveaux propriétaires sur le site de l'ancien centre de vacances CCAS :

* Route Sous le Village (voie communale 102)

* Chemin Sur les Sélières (voie communale 106)

- AJOURNÉ deux points de l'ordre du jour :

* *l'entretien des réseaux d'eaux pluviales* : le conseil demande des devis complémentaires avec une grille tarifaire identique pour permettre une comparaison.

* *l'avenant au bail de la gendarmerie* : il est demandé de se rapprocher des services de la gendarmerie pour revoir le mode de calcul de la révision. Le montant proposé étant inférieur au maximum autorisé.

Clôture de séance à 22h20.

Le Maire,
Christophe FOURNIER

